

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
23/05/19	11/06/19	2019-008336

1. Intitulé du projet

Défrichement de 1.10 ha d'un massif boisé

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **TARBES**

Prénom **Gilles**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. a)	Projet soumis au cas par cas

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de cinq parcelles boisées, composée principalement de taillis (ronces, petit acacias, vergnes...)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de nettoyer la parcelle laissée en friche, l'exploitation du bois sera majoritairement en plaquette.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à défricher et dessoucher les parcelles concernées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bois trouvé sur place sera transformé en plaquettes, et peut-être en bois de chauffe si la qualité le permet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Cinq parcelles concernées pour un défrichement partiel (pas la totalité des parcelles)	Défrichement total 1.1 ha

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Lieu-dit "Cirane"
40 190 Perquie

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 52' 27" N Lat. 0° 15' 14" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Zone inaccessible couverte de friches.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Oui car les parcelles concernées font parties d'un massif forestier supérieur au seuil des 1 ha
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Lors de l'extraction des matériaux excédentaires (bois), des engins circuleront sur la parcelle.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Le projet sera source de bruit lorsque les machines forestières seront en activité.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	Lors de l'activité des machines forestières.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☒	☐	Le projet permettra la construction d'une retenue collinaire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon les résultats du formulaire, je ne trouve pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. L'impact sur cette zone en friches (ronce, petits acacias...) est faible, permettra d'entretenir une zone devenue inaccessible. Le site apparaît comme une zone en friche (non exploitée) composée de taillis (ronces, acacias...); le projet permettra d'entretenir cette zone devenue inaccessible. L'impact environnemental sur cette petite surface est faible.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à

Ретрени

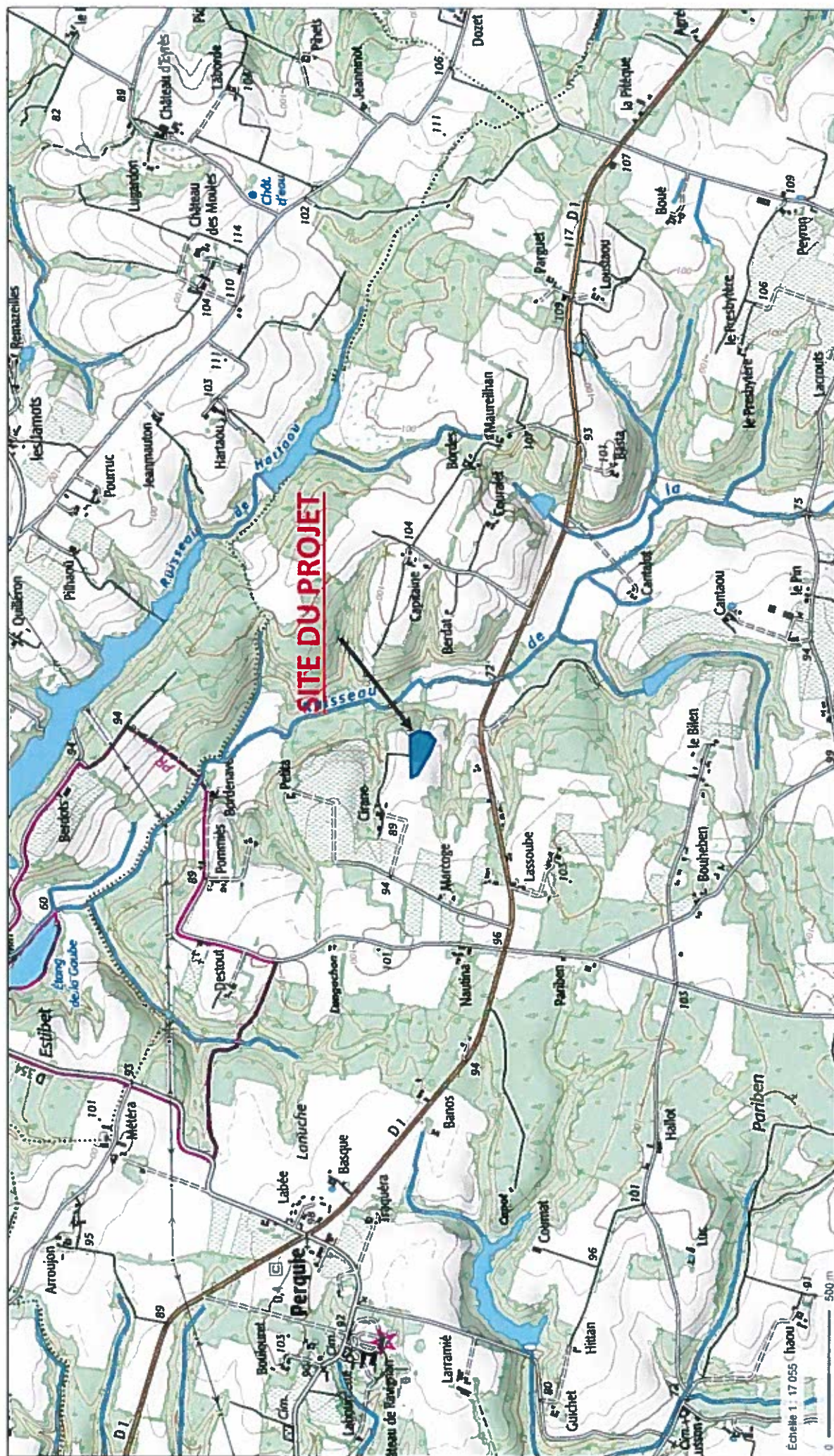
le.

27/05/2019

Signature

7.00%

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



LOCALISATION DU PROJET TARBES GILLES - 40 PERQUIE

EXTRAIT DE LA
CARTE IGN

Département :
LANDES

Commune :
PERQUIE

Section : A
Feuille : 000 A 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 29/04/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

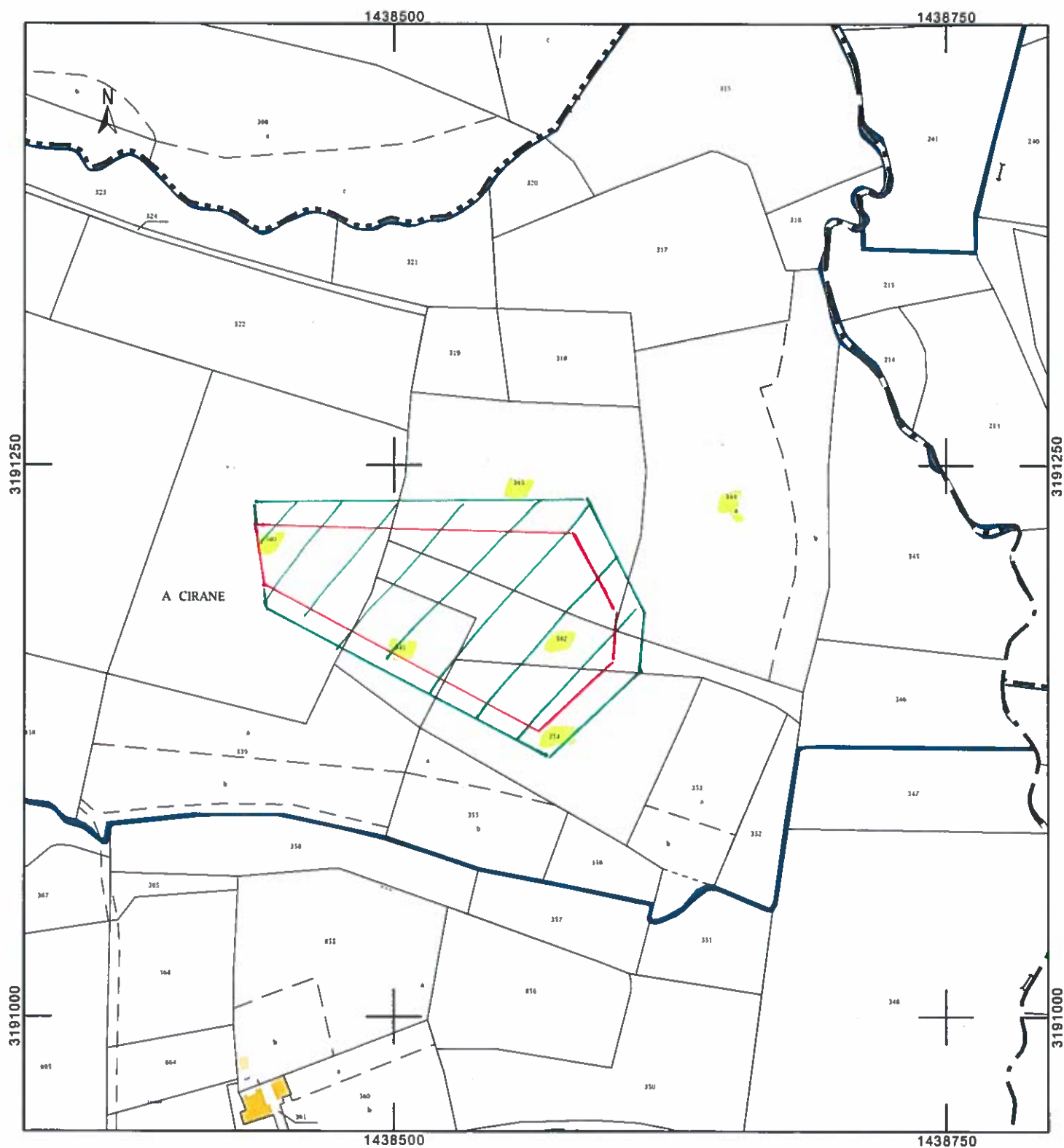
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONT-DE-MARSAN
12 AVENUE DE DAGAS 40022
40022 MONT-DE-MARSAN
tél. 05 58 06 61 61 - fax 05 58 06 57 27
ptgc.400.mont-de-
marsan@dgfi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

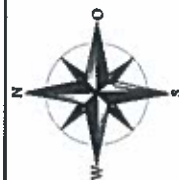
□ : zone concernée par la création
du lac .

□ : zone concernée par le défichement
Section A .
Parcelles : 340-341-342-343-344-
354





**ZONE CONCERNÉE PAR LE
DEFRICHEMENT**



**LOCALISATION DU PROJET
TARBES GILLES - 40 PERQUIE**

**PHOTOGRAPHIE
AERIENNE**

COMPLEMENTS AU DOSSIER D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

Réf : 2019-008336 MHLH incomplet

1- Intitulé du projet

M.Tarbes Gilles est exploitant sur la commune de Perquie (40 190). Pour la pérennisation de son exploitation, il souhaite créer une retenue collinaire pour l'irrigation de ses cultures, et ainsi faire face aux divers aléas (climatique, besoin en eau ...) qui peuvent intervenir au cours d'une saison agricole. Une autonomie en eau lui permettrait de sécuriser sa production et donc ses revenus.

Le but de cette création est de stocker l'eau l'hiver lorsqu'elle est abondante, pour ensuite la restituer l'été lorsque les besoins sont les plus importants. Ainsi les cultures estivales sont sécurisées par cet apport, sans effectuer aucune pression supplémentaire sur les cours d'eau habituellement en étiage à cette période de l'année. Un pompage hivernal solaire pourra être envisagé pour venir remplir la retenue, en complément du bassin versant naturel du site.

Une fois l'examen au cas par cas et le dossier de défrichement instruits, un dossier loi sur l'eau en Déclaration sera réalisé par un bureau d'étude pour réaliser le dimensionnement de l'ouvrage.

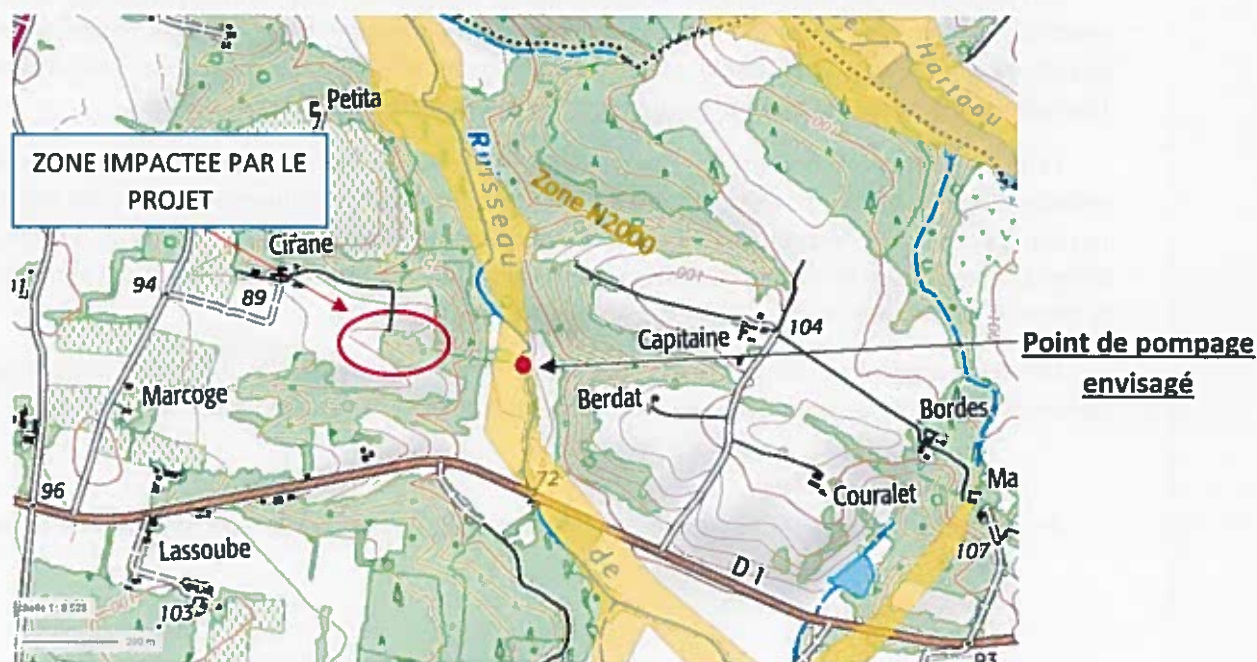
2- Caractéristiques générales du projet : quel volume d'eau sera prélevé et à quelle période ?

Dans l'idéal, le porteur de projet souhaiterait créer une retenue de 30 000 m³. A première vue, le bassin versant naturel au droit du site pourrait fournir environ 10 000 m³. Un pompage complémentaire sera donc envisagé pour un volume de 20 000 m³ sur le ruisseau de la Gaube, situé à 200 m du projet. Ce pompage sera réalisé en hiver (hors étiage) et fonctionnera grâce à une pompe solaire (déconnectée du réseau électrique / non thermique). Les prélèvements sur le lac créé seront estivaux et à usage d'irrigation.

3- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation : diagnostic de la zone Natura 2000

Actuellement, aucune étude d'incidence Natura 2000 n'a été réalisée, au vue de la faible avancée du projet dans le dossier loi sur l'eau. En effet, cette étude sera réalisée par la suite dans notre cheminement administratif (étude d'impact-dossier de défrichement-dossier loi sur l'eau + notice natura 2000). Cependant nous pouvons nous appuyer sur les différents dossiers de profils identiques que nous avons déposés pour vous donner un premier diagnostic.

- **ETAT INITIAL** : le projet impactera 1.20 ha de terrain agricole et boisé. Le lac sera implanté sur une défriche de taillis (vergues, bois morts, ronciers ...). L'ouvrage sera considéré comme Non-Classé au titre de la sécurité ou de la sûreté des ouvrages hydrauliques
- **LOCALISATION** :



- **IDENTIFICATION** : le site du projet se situe à 200 m de la zone Natura 2000 FR7200806-RESEAU HYDRIGRAPHIQUE DU MIDOU ET DU LUDON.

Types d'habitats présents

CODE HABITAT	TYPE D'HABITAT	SUPERFICIE SUR LA ZONE N2000
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	0.2 ha
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation de Litorelletea et /ou des Isoeto-Nanojuincetea	0.19 ha
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation de Magnopostamion ou de l'Hydrocharition	0.4 ha
3260	Rivières des étages planitiaires à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	0.03 ha
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidenton p.p.	0.42 ha
4020	Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix	16.61 ha
4030	Landes sèches européennes	2.59 ha
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	53.46 ha
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	2.13 ha
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	1.04 ha
91E0	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	329.34 ha
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	1.83 ha
9230	Chênaies galicio-portugaises à Quercus robur et Quercus pyrenaica	17.47 ha

- **INCIDENCES** : En phase de travaux, le projet n'induirait pas de destruction des habitats. Sur le site même du projet et à proximité, l'ensemble des espèces présentes pourra être temporairement gêné par les bruits engendrés par les engins de construction. Ces impacts seront limités à la période de réalisation des travaux (fin d'été jusqu'à décembre).

En phase d'exploitation, les espèces ne seront pas impactées par l'utilisation du plan d'eau, puisqu'il aura pour seule vocation l'irrigation de cultures et se trouvera hors périmètre N2000.

4- Caractéristiques de l'impact potentiel : mesures envisagées pour limiter les impacts

En phase d'exploitation, seul le pompage complémentaire situé dans la zone N2000, aura une potentielle incidence sur le milieu naturel. C'est pourquoi des mesures seront prises pour limiter les impacts. Selon l'état du cours d'eau (profondeur), la pompe ne sera pas forcément immergée dans le ruisseau. Un puit en berge pourra alors être réalisé sur le côté pour une meilleure gestion et pour également déranger le moins possible les espèces présentes. De plus le pompage ne fonctionnera que l'hiver lorsque le débit calé par le BE et la DDTM sera suffisant pour pouvoir prélever. Ce pompage sera également alimenté par l'énergie solaire, il n'y aura donc aucun raccordement au réseau ni aucune pollution thermique.

